



*Le pâtre, son chien, ses chèvres et son dahu, sous l'œil des écureuils, sont l'œuvre d'un habitant du quartier.
Nous l'en remercions.*

Sommaire détaillé	
Nos écureuils & consort	2
Le mot de la présidente	3
Le bénévolat	3
Adhésion en ligne (covid)	3
Assemblée générale	3
Note sur les liens Web	4
Carnet	4
Les médias des Granges	4
Histoire de la gazette	5
Gazette n°1	6
Défis et ateliers d'écritures	9
Autour de chez nous	9
Nuisances et incivilités	10
Dossiers en cours/résultats	11
Références utiles	12
Divers jeux	disséminés

Les grands thèmes

Vie du quartier

Vie associative

Historique de la gazette

3[9]0 ans !

Page 5

Jeux et activités

Dossiers

Que font les écureuils en hiver ?

Quand le temps était encore clément, dans le parc le matin, on pouvait voir des sarabandes d'écureuils, avec les jeunes des portées de l'été.

Un ballet de tronc en tronc, de branche en branche, d'arbre en arbre. De divertissantes pitreries entre copains !

Dans notre parc, qu'ils soient noirs ou roux, ils font tous partie de l'espèce « écureuil roux ».



Non, l'hiver l'écureuil n'hiberne pas ! Mais son activité ralentit seulement : c'est plutôt un hivernage et c'est pourquoi les grands froids peuvent les tuer.

Ils construisent leurs nids pour l'hiver dans des branches fourchues et n'en sortent que quelques petites heures par jour pour se ravitailler.

Par grands froids on peut mettre de la nourriture à leur disposition : noix et noisettes entières, châtaignes, graines de tournesol et épis de maïs qui apportent des sucres et des graisses. Les servir de préférence dans une mangeoire attachée à un tronc en hauteur (service haut de gamme, style maître d'hôtel !). Cela évite d'attirer les autres rongeurs.

D'autre part pendant cet hiver, les jardiniers, avec la LPO et l'AHG, installeront dans le parc des nichoirs pour les mésanges ; ils sont construits bénévolement par un habitant des

Granges. Ça va gazouiller au printemps.

Pinsons, moineaux, chardonnerets, bergeronnettes, rouges-gorges et autres seront aussi de la partie au printemps.

Quand aux pies, corneilles et pigeons, ils restent très fidèles au quartier ; on les comprend.

Il y a 130 ans Ernest Victor Hareux a peint ce paysage qui nous est familier. Cela a bien changé depuis !



Le mot de la présidente

2020 : une année singulière

La situation sanitaire nous a contraints à suspendre nos activités avec rassemblements : la fête du quartier, la programmation pour cette fin d'année du trentième anniversaire de notre association, l'atelier couture, ruche conviviale et chaleureuse où il fait bon venir prendre un thé ou un café et se rencontrer, les cours de Qi Gong...

Mais nous sommes confiants, les jours meilleurs viendront.

Cependant, notre association est restée en éveil et a été présente lorsque le besoin s'en est fait sentir.

Nous avons participé, au printemps à la fabrication de masques, remis à la mairie, au moment où ils faisaient défaut.

De même, nous avons relayé auprès de nos adhérents des informations municipales relatives aux mesures sanitaires.

Nous avons continué à suivre attentivement l'évolution du projet de fermeture des parkings du Stratège, fermeture pour laquelle nous nous sommes battus avec détermination depuis de nombreuses années et dont on voit l'aboutissement. Les riverains du Stratège pourront enfin mieux dormir la nuit.

Notre intervention auprès de la préfecture au sujet de nuisances diverses a permis une amélioration notoire de certaines situations.

Certes beaucoup reste à faire.

Notre quartier subit depuis le printemps, jusqu'à cet automne, d'insupportables rodéos à motos et scooters, jusqu'à tard le soir. Nous avons quelques propositions à soumettre à nos instances dirigeantes pour tenter, au moins, de limiter ces activités.

Nous avons par ailleurs participé activement à la concertation organisée par la Métropole sur le projet GRANDALPE avec la rénovation de Grand'Place. Ce projet représente en effet un intérêt capital pour notre quartier.

Sa réalisation pourrait modifier favorablement l'environnement : côté nord avec une belle avenue à la place de l'autopont, côté sud avec l'implantation du centre de recherche de l'entreprise ARTELIA qui devrait redynamiser le quartier.

Le calendrier du démarrage des travaux a été bouleversé par l'épidémie de Covid.

Nous demeurons vigilants sur l'évolution de ce projet, soucieux de la qualité de notre environnement et du confort de ses habitants.

Est-il besoin, néanmoins, de rappeler que nous sommes bénévoles et, bien que déterminés, la force de notre association et sa capacité d'influence dépendent du nombre d'adhérents et de votre soutien.

Marie-Thérèse POLI.

Le bénévolat

Vous pouvez vous aussi participer aux activités de l'association : à des ateliers pour vos projets personnels (lorsque les beaux jours reviendront) ou à des réunions dans le cadre municipal ou métropolitain entre autres. Ce sont nos deux piliers : « Animation » et « Cadre de vie ».

N'hésitez-pas à nous rejoindre ou nous contacter.

Adhérez en ligne sur le site : www.ahg38.fr

La cotisation à partir de 8 € sur la page « **Adhésion** » du site, par courrier à notre adresse postale ou dans la boîte-aux-lettres du local. Les circonstances nous interdisent actuellement le porte-à-porte.

Votre adhésion est pour l'association l'assurance d'être écoutée et efficace, nous vous en remercions.

Assemblée générale annuelle...

Comme beaucoup d'associations, nous sommes contraints de reporter jusqu'à nouvel ordre notre assemblée générale annuelle. Le conseil d'administration et le bureau sont reconduits de fait jusqu'à cette assemblée.

Note sur les liens Web

Les liens Web donnés dans la gazette peuvent être fastidieux, nous le savons, ce n'est pas de notre fait. Vous pouvez **télécharger les gazettes en PDF** depuis le site <www.ahg38.fr> avec le bouton [Gazettes] de la page d'accueil : les liens sont alors actifs.

Carnet

Cette année, au mois d'octobre, nous déplorons le décès d'un membre et ami très actif de l'association.

Monsieur Jean-Jacques Kemler

Nos pensées vont vers lui, sa famille et ses proches.

Jean-Jacques, membre du conseil d'administration, était notre référent très assidu auprès de l'association Civipole (anciennement LAHGGLO), qui fédère les préoccupations des associations de quartier de l'agglomération grenobloise comme la nôtre.

Notre présidente prend sa succession auprès de Civipole.

Jeux

Carré magique

À l'exemple de celui-ci, un carré de 4x4 lettres, réalisez les vôtres de façon que les mots horizontaux et verticaux soient identiques.

Les mots doivent faire partie de la langue française. Ils doivent se lire horizontalement de gauche à droite et verticalement de haut en bas.

Si l'envie vous en dit essayez avec des carrés 5X5 ou plus.

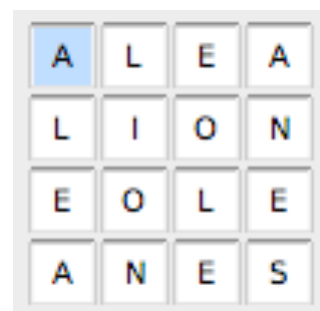
Jeu de lettres

Voici un jeu de lettres pour vous mettre au défi de trouver le maximum de mots selon les règles suivantes :

- Mots de 3 lettres et plus à partir du tirage ci-après.
- Partir de n'importe quelle lettre du tableau.
- Pas de noms propres, mais les conjugaisons sont autorisées.
- Former les mots en prenant les lettres qui se suivent en ligne, colonne ou en diagonale, quelle que soit la direction, même en zigzag.
- Ne pas utiliser plusieurs fois la même lettre (case) dans un mot.
- Les mots doivent faire partie d'un dictionnaire de français.

À vos neurones ! Envoyez-nous vos résultats.

[Vos meilleures solutions seront publiées sur le site avec la Gazette]



Les médias de l'association

Outre la gazette, les affichages d'événements et les mails aux adhérents, il y a le site de l'association <ahg38.fr>.

Il est mis à jour aussi souvent que possible avec des informations sur nos activités et animations.

Vous y trouverez de nombreuses rubriques d'actualité (presse, communiqués, événements...), nos correspondances avec les institutions, une galerie photo, un blog, etc.

Une <brochure> « Vivre dans le quartier des Granges » décrivant les points forts du quartier est disponible. N'hésitez pas à la présenter autour de vous, y compris lors de la vente ou de la location auprès des agents immobiliers.

Restez informés ! Soyez à l'affût des dernières nouvelles du quartier. Histoire de la gazette

Soyons modestes !

Même si la nôtre a 30 ans, la première gazette a été publiée il y a... 390 ans !



La gazette est alors un hebdomadaire comportant de 4 à 12 pages. Elle est parue pour la première fois exactement le 31 mai 1631 à Paris, atteignant vite les 800 exemplaires puis les 8000 exemplaires en quelques années. Elle est à ce titre la première publication française. Elle a disparu lors de la Première Guerre mondiale, devenant ainsi la plus longue parution de l'histoire.

Théophraste Renaudot, son créateur, devient alors le premier « journaliste ». C'était un médecin humaniste, protégé du Cardinal Richelieu et du roi Louis XIII.

La gazette publie des communications officielles et des nouvelles du monde d'alors. La Couronne lui confie aussi des articles explicatifs politiques, notamment sur sa politique étrangère.

Théophraste Renaudot avait au préalable créé un bureau d'aide aux nécessiteux, proposant aussi des offres d'emploi : un grand précurseur.

Le nom de « gazette » vient probablement du nom de la petite monnaie de Venise, la « gazetta » signifiant la « petite pie », oiseau bavard, sa faible valeur voulant représenter le prix modique du journal.



a gazette des Granges

En gestation depuis juin 1990

l'Association des Habitants des Granges

a été officiellement déclarée le 20 décembre 1990 et a tenu son premier conseil d'administration, à peine sortie des langes, le 16 janvier 1991. Cela fait 30 ans et nous vous avons concocté de beaux événements cette occasion : spectacle pour enfants et soirée adultes : mais stop ! Pandémie oblige...

La gazette n°1 est parue dès février 1991, et sans interruption depuis ; de la petite feuille de chou semestrielle à celle, annuelle, que vous connaissez aujourd'hui portant le n° 67.

Comme toutes les activités de l'association, celle-ci est entièrement conçue par des bénévoles : contenu éditorial, étude des dossiers, rédaction, relectures, corrections, mise en page, etc. avant envoi à l'impression. Sans oublier ensuite l'organisation de la distribution dans les boîtes aux lettres.

C'est un gros travail fait avec l'aide de membres de l'association que nous remercions, vous pouvez aussi y participer, toute aide est bienvenue, même modeste. Nous espérons que vous l'apprécierez.

Vous pouvez retrouver les gazettes précédentes dans l'archive du site pour consulter des articles qui vous intéressent. Les gazettes y sont archivées depuis le n°53 de février 2011.

Accédez aux gazettes via le bouton **[Gazettes]** de la page d'accueil.
<<https://www.ahg38.fr/à-propos/documents/gazettes/>>

Voici le fac-similé du contenu de cette première gazette

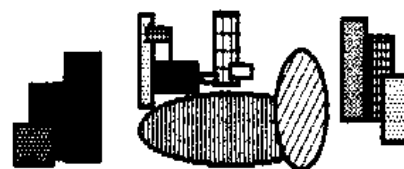
(Où l'on voit les préoccupations récurrentes depuis plus de 30 ans)

Naissance :

- préparation depuis juin 1990
- assemblée Générale 13-11-91
- 1^{er} conseil d'administration 16-01-91

Actions déjà menées :

- pique-nique 22/09 (120 pers.)
- rallye 10/11 (connaître le quartier)
- Guirlande de Noël 15/12
- Réunions à thèmes les mardi après midi et mercredi en soirée
- Projet d'aménagement du parc
- Débats sur les problèmes de la toxicomanie et sur les problèmes de l'environnement
- rédaction du journal



Le 13 Novembre 1990, une soixantaine d'habitants du quartier se sont réunis pour créer une association :

L'association des Habitants des Granges

Dans quel but ? Encore une association !!

Et bien qu'on se le dise, de porte à porte, de bouche à oreille...

Pour faire vivre le quartier.

Pour aborder en commun les problèmes de l'environnement, connaître ce qui se passe dans nos immeubles, dans les allées, dans le collège, être mieux représenté vis-à-vis des administrations.

Pour mieux se connaître, pour échanger, s'entre-aider, rompre le cercle de la solitude et de l'isolement.

Dans ces pages, des actions, des projets, de l'information

Le mot du président :

Le Quartier des Granges possède un véritable poumon vert avec le parc Maurice Thorez.

Dans notre environnement de béton, il est donc essentiel de redonner vie à cet espace en l'aménageant et en créant de multiples activités qui rassembleront je l'espère le maximum d'habitants.

Venez nombreux développer notre action.

sommaire :

le mot du président
l'animation
l'environnement
les groupes du mardi et du mercredi
les premiers projets
la rédaction du journal
les statuts et le bureau
le bulletin d'adhésion

et le prochain numéro ???
un peu de patience
il paraîtra en juin !!

A vos agendas :

Février et Mars s'annoncent très chargés ...

■ 21 Février réunion commission environnement

■ 5 Mars 18h30 Echange - Débat pour les jeunes sur la toxicomanie

■ 12 Mars débat public sur l'aménagement du Parc

■ 14 mars réunion commission animation

Groupes de discussion

■ 5 Mars de 14h - 16h

■ 6 et 20 Mars discussions en soirée sur les relations de voisinage

L'association est ouverte à tous les habitants du quartier. Pour adhérer, remplir le bulletin en dernière page et venir se renseigner à la permanence : 9 place de Valmy, le samedi de 10h à 12 h.

Le coin de l'animation :

La première activité -visible- de l'association fut le pique-nique. "On s'fait une bonne bouffe, on réfléchit et c'est pas triste !"

Il n'y a pas à proprement parler de "commission" spécialisée. Quelques bonnes volontés ont organisé le rallye pédestre et la décoration d'un arbre du parc. Il y a encore plein de choses à faire : la fête de la musique, un pique-nique (encore !) et tout ce à quoi vous pensez et que vous proposerez au cours de notre réunion du 14 mars, place valmy à 20h30. Plus on sera de fous, plus on aura des idées, qu'elles soient bonnes et qu'elles se réalisent ! (contact : [REDACTED])

L'ENVIRONNEMENT :

- groupe de 10 à 20 personnes
- réunions régulières depuis septembre
- beaucoup de discussions sur les problèmes de toxicomanie, de sécurité.

Réflexion avec des professionnels du centre d'accueil et de soins de toxicomanes ; préparation de réunions débats à ce sujet avec les habitants.

- Elaboration d'un projet d'aménagement du parc : jeux - parcours de santé ... préparation d'une réunion débat avec les habitants le 12 mars à l' école Jean Moulin, à 20h 30.
- Discussions autour de problèmes tels que :
 - * pollution de l'air
 - * propreté du parc
 - * accès pédestre (quartier du tram) et vélos.
 - * stationnement

Prochaine réunion de la commission :
Jeudi 29 Février, à 20h30, 9 place Valmy

le groupe de discussion du mardi

Les rencontres du mardi après midi se sont organisées à l'initiative de quelques femmes désireuses d'offrir un espace temps d'échange pour ceux ou celles qui ne travaillant pas se sentent seuls ou éprouvent le besoin de créer une animation, de partager des informations ou des activités à fin de mieux se connaître et faire vivre le quartier.

Lors des premières rencontres, quelques thèmes ont été identifiés :

- alimentation et santé
- jeux de groupe
- témoignages :
- problèmes d'environnement
- projections de diapositives

Ceux qui souhaitent apporter un témoignage personnel dans le but d'enrichir les relations, de mieux se connaître, partager une expérience forte. Pour ceux qui auraient d'autres propositions, les faire connaître soit en venant le mardi, soit à la permanence de l'association. Les prochaines dates de rencontre sont prévues de 14 h à 16h à la salle valmy les mardi suivant : 5 mars - 19 mars - 2 avril - 16 avril

La rédaction du journal:

Voici la première édition du journal de l'association. 6 personnes ont participé à la mise en page pendant 4 soirées bien sympathiques. Pour le prochain numéro qui sortira en juin, vous avez certainement des suggestions à nous faire :

- sujets d'articles - poèmes ou BD à proposer
- un courrier des lecteurs
- des propositions de logo pour l'association.

Si vous voulez nous rejoindre pour la construction du numéro 2, vous serez les bienvenus ou faites nous parvenir vos commentaires à la permanence. Rendez vous le mercredi 15 mai à 20h 30 à la salle Valmy.

Le groupe de discussion du mercredi soir :

Nous nous réunissons tous les 15 jours pour mieux nous connaître entre habitants du quartier et échanger des expériences, des idées sur des thèmes à choisir :

- relations de voisinage - les adolescents
- le travail - le troisième âge
- la petite enfance dans le quartier
- etc

Bien d'autres thèmes pourront être choisis. Venez nous rejoindre le mercredi soir de 20h30 à 22heures à la salle Valmy.

Prochaines réunions les 6 Mars - 20 Mars - 3 Avril et 17 Avril

Thème du 6 mars : relations de voisinage

PERMANENCES :

au siège de l'association
9, place de Valmy

Tous les samedis de 10h à 12h (sauf le 23 février) venez vous inscrire et venez parler du parc, du quartier, des animations, de votre environnement.

Information générale :

Le Docteur [REDACTED], les intervenants du centre d'accueil et de soin pour toxicomanes, convient les jeunes du quartier à un échange - débat à propos de la toxicomanie, à 18h 30, le 5 mars, salle Valmy.

Cette réunion est réservée aux jeunes. Une autre réunion sera programée pour les adultes.

Nom de famille :

Adresse :

membres de la famille :

Nom	Prénom	Nom	Prénom

Bulletin d'adhésion :

L'atelier « Défis d'écritures »

Pour pallier la morosité du premier confinement, outre les musiciens du soir (merci à eux), une adhérente de l'association a lancé les « Défis d'écriture », un appel aux textes sur des thèmes imposés. Ces défis répartis sur la période étaient ouverts à tous et ont donné des textes originaux.

Nous avons sélectionné ici le texte « **C'est drôle !** » pour combattre la mélancolie.

C'est Drôle ! On fait moins les marioles à Échirolles, dans la métropole, et dans les mégapoles d'entre les deux pôles. Pas de bol, on n'a pas touché le pactole à cause de chauves-souris arboricoles, au sud des Mongols. Jusqu'à Échirolles en passant par Sébastopol, Bristol, Asansol et Flassans-sur-Issole, tout le monde s'affole.

Que nimbé de son auréole le grand guignol me patafiole !
Fini les cabrioles ; Où est notre gloriole, où sont nos folles gaudrioles ? Plus de bagnoles, plus de gazole, plus de pétrole. Plus de promenades en carrioles ou en gondoles.
Plus de farandole ni de carmagnole. Plus de parasol sur la Costa del Sol.
Fini l'école, on s'isole : avec qui filer la parabole, taquiner l'hyperbole ?
Il ne faut point que l'on picole et sombre dans l'alcool, la gnôle et autres produits vinicoles.

Les écrits restent et les paroles s'envolent : mais dans leurs geôles les papiers confinés s'étiolent.
On se désole. Comment les confier à Éole afin qu'ils caracolent ?
Comment leur faire prendre l'envol, sans boussole ?

Dans nos taules, pas besoin de l'Algol ou du Cobol, par internet et ses protocoles
lançons nos écrits depuis nos piaules vers la Gaule.

Pardonnez-moi cette folle rocambole, il faut bien que l'on rigole.
Si c'est pas drôle, mes excuses les plus molles.

Vous retrouverez tous les textes de ces défis sur le site, voir <[Défis](#)>

<<https://www.ahg38.fr/développement/écritures-confinées/>>

Il y a eu aussi un atelier d'écriture sur le thème « Oiseaux d'ici, oiseaux d'ailleurs », voir <[Atelier](#)>

<<https://www.ahg38.fr/2020/03/22/ateliers-d-écriture-en-ligne/>>

Autour de chez nous : GRANDALPE

Plusieurs projets immobiliers sont en cours et auront des répercussions sur notre quartier.

- Aidé par la Région et la Métropole, rue de Provence, Atos regroupe ses services avec un nouveau centre de recherche sur l'Intelligence Artificielle : 4 bâtiments sur 18 000 m², répartis autour d'un jardin et d'un parking. La construction s'achèvera fin 2021. À noter qu'Atos emploiera plus de 1000 salariés.
- À proximité du Carrefour du Chêne, Golden Parc propose 226 logements autour d'un espace vert central privatif : 76 en accession, 57 labellisés Habitat senior services et 93 locatifs sociaux. Le toit du parking silo, qui protège des nuisances sonores, accueillera 2 jardins urbains. La hauteur de cette opération (R+10) contraste fortement avec les récentes opérations immobilières sur la commune.
- Rue de Loraine, le projet ARTELIA avance lentement. Les permis de construire des bureaux et du Centre d'Innovation ont été déposés le 6 août 2020. Le surplus des terrains destinés au logement et au commerce sera cédé à l'Établissement Public Foncier du Dauphiné qui a vocation de porter des réserves foncières non opérationnelles. La vente des terrains à l'EPFD devrait intervenir avant le 31/12/2024. Rappelons que la modification du PLUI n° 8, sous l'égide de la Métropole a entériné la baisse du nombre de logements, passant de 600 à 480.
- L'équipement Alpexpo, propriété de la Métropole, est désormais géré par une société détenue majoritairement par la Région, avec la Métropole, le Département et Grenoble depuis 2019. Pour rénover et moderniser l'équipement, la Région prévoit d'investir 26 millions d'euros dans les prochaines années. L'objectif est de « renforcer » les atouts de cet équipement.

Nuisances et incivilités

Le 15 mars 2020, tout s'est brutalement arrêté et notre association a dû se mettre en sourdine, fermer son local, interrompre ses activités.

Mais très vite, la réalité s'est imposée, nous ne pouvons pas rester les bras croisés et attendre le déconfinement. Vos messages sur la boîte mail de l'association, vos interpellations lors de nos promenades quotidiennes, nos propres constatations... Il fallait se remobiliser :

- Nous avons régulièrement envoyé des messages au service GUP (gestion urbaine de proximité) pour demander des interventions du service nettoyage.
- Nous avons plusieurs fois alerté les services de la police nationale et de la police municipale sur les trafics de drogue, rodéos de scooters en particulier sur la place des Vosges.

Force est de constater que, malgré les interventions de la police, cette période confinement n'a pas eu d'effet probant sur les incivilités dans notre quartier. Notre courrier au mois de juin à Monsieur le Préfet, dont vous avez pu prendre connaissance, a fait un récapitulatif de tous les problèmes que nous rencontrons. Nous avons été reçus, écoutés et nous l'espérons compris, les réponses ont été faites sans langue de bois et c'est assez rare pour le signaler.

Mail du 16 avril 2020 du service police/prévention de la ville d'Echirolles :

« Nous avons bien réceptionné votre message dans lequel, vous nous faites part de votre forte inquiétude quant aux comportements irrespectueux voire délictueux de plusieurs personnes sur votre secteur, qui plus est, en cette période de pandémie.

Tout d'abord, permettez-moi de vous rappeler que, depuis le 16 Mars (date du confinement général), un certain nombre de services municipaux sont pleinement mobilisés pour accompagner les Echirollois-es dans la lutte contre la propagation du Covid 19. Pour cela, la Ville d'Echirolles a pris un certain nombre de dispositions et, s'efforce de tout mettre en œuvre pour maintenir le lien avec l'ensemble de sa population et faire respecter les consignes gouvernementales en vigueur.

Parmi les services municipaux pleinement mobilisés, figure bien évidemment, celui de la police municipale (épaulés-es de temps à autre par des effectifs de la police nationale) qui, sur notre territoire communal, s'évertue à faire respecter les principes de sécurité et de confinement sous peine de verbalisation. Cela étant, malgré toute l'énergie et l'opiniâtreté de nos agents-es, une infime minorité de personnes profite de la situation actuelle pour adopter des comportements inappropriés et déviants. Ce qui, légitimement, provoque aux yeux de nos concitoyens-es de l'incompréhension et de l'indignation. Soyez assurées que, tout comme vous, nous déplorons ces agissements irritants et intolérables. C'est pourquoi, dans la mesure de son champ de compétences, la Ville d'Echirolles se mobilise quotidiennement pour faire respecter les

règles liées à la situation d'urgence sanitaire dans laquelle nous nous trouvons et, si nécessaire, à travers sa police municipale verbalise toute personne refusant de s'y conformer (depuis le 23 mars : 2836 contrôles effectués).

S'agissant de la situation rencontrée sur votre secteur, des forts désagréments et craintes que subissent les résidents-es (nuisances sonores, incivilités, dégradations, trafic, ...), sachez que notre police municipale est d'ores et déjà mobilisée et, à ce titre, a déjà effectuée plusieurs patrouilles à l'adresse désignée : Allée des Vosges (notamment entre le N°20 & 28) et, poursuivra bien évidemment sur ce territoire, des patrouilles lors de ses tournées quotidiennes.

De plus, dès le 15 avril, une notification a également été transmise à la police nationale afin qu'elle puisse, tout comme nous, porter une vigilance particulière à votre situation et, nous sommes certains qu'elle aura à cœur d'entreprendre à nos côtés, toutes opérations conjointes qu'elle jugerait opportune pour déstabiliser et mettre à mal ces faits de trafic.

Espérant avoir répondu à votre signalement et, à cet égard, nous vous remercions pour votre message qui prouve, une nouvelle fois, à quel point, les associations Echirolloises sont pleinement mobilisées aux côtés de la Ville pour lutter contre les comportements déviants et les actes délictueux qui viennent compromettre la tranquillité publique de nos concitoyens-es. »

Nous restons mobilisés sur toutes ces problèmes de délinquances qui nous pourrissent la vie.

Rappel de références utiles

- Délégué à la cohésion police-population : SMS au 06 10 66 75 10,
ddsp38-delegue-cohesion-grenoble@interieur.gouv.fr
- Ville de Grenoble pour les encombrants de l'entrée sud parking Alpexpo : contactville@grenoble.fr
- Ville d'Echirolles, agence du quotidien : 12, avenue des Etats -Généraux :
04 76 20 64 97, agenceduquotidien@ville-echirolles.fr
- Ramassage des caddies errants de Carrefour : SMS au 04 47 63 68 85

Dossiers en cours : actions et résultats

DECLARATION PREALABLE

Nom / Raison sociale du bénéficiaire : LA STRATEGÈ – REGIE IMMOBILIAIRE
bd Edouard Rey à GRENOBLE

N° de la déclaration : DP 38151 20 10062

Date de délivrance : 18 8 Octobre 2020

Adresse de la mairie où le dossier est consultable : 1 place des cinq Frères - 38130 ECHIROLLES

Nature des travaux : Fermeture des parkings en Rez-de-chaussée et au 1^{er} étage par des portails coulissants et des grilles, la réservation de 10 places de stationnement réservées au public

Nom de l'architecte : /

Superficie du terrain : 3 801,00 m²

Surface de plancher autorisée : / m²

Hauteur de la/des construction(s) : / m

Surface des bâtiments à démolir : / m²

Droit de recours :
« Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R600-2 du code de l'urbanisme). »
« Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (art. R600-1 du code de l'urbanisme). »

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

BONNE NOUVELLE POUR LES HABITANTS DES VOSGES ET DES JACOBINS DOSSIER DU « STRATÈGE »

Après des années à batailler aux côtés des habitants de l'Allée des Vosges et de la place des Jacobins, contre les nuisances insupportables occasionnées par les occupations sauvages, nocturnes et pleines de décibels des deux étages de parking de l'immeuble du « Stratège », ceux-ci vont être fermés.

Les travaux ont commencé le 3 décembre 2020.

Ceci a été possible grâce à la persévérance des actions de l'association avec le support des habitants, mais aussi, enfin, avec la prise de conscience des propriétaires de l'immeuble que nous tenons à remercier.

Nous avons renoncé à compter les centaines de courriers, mails, interpellations, réunions avec les diverses parties, visites de sites, etc. pendant toutes ces années.

Ce fut un travail énorme, parfois pénible et décourageant, mais il ne fallait pas lâcher. Nous espérons que le résultat donnera enfin la paix aux riverains.

Projet Placette Allée des Vosges

Nous avons travaillé avec le service GUP, gestion Urbaine de Proximité de la ville pour l'aménagement d'un lieu de convivialité sur la place des Vosges, avec des jeux d'enfants. L'installation ne saurait tarder.

Entrée sud « Alpexpo »

Elle est nettoyée et fermée par des blocs de pierre. Pour l'instant, nous constatons que ce lieu reste propre.

Il nous reste maintenant à poursuivre pour obtenir la fermeture du parking, telle que prévue l'année dernière, et ainsi espérer retrouver le calme pour les riverains échirollois de ce parking qui n'est pas sur le territoire de la ville.

Stationnements gênants

À la suite de notre courrier à Monsieur le Maire, à propos des problèmes de stationnement nous avons rencontré le service la police municipale et Madame la Première Adjointe, le 29 octobre 2020.

Nous avons proposé d'avoir une réflexion sur diverses propositions :

- Refaire des marquages au sol.
- Cheminements piétons avec des pictogrammes au sol.
- Installation de panneaux d'interdiction de stationner.
- Installation de panneaux de mises en fourrière.

Ces nuisances ne sont pas simples à régler, car elles demandent aussi l'intervention de la METROPOLE.

Nous comptons sur l'aide de la municipalité pour mutualiser les services et les compétences.

Nous avons proposé à ces instances compétentes un dossier d'implantations, avec cotes, de barrières contre les rodéos, fait bénévolement par un architecte habitant le quartier. Nous espérons qu'elles en feront bon usage. Nous travaillons sur le marquage au sol du stationnement.

Incivilités, trafic et nuisances

Tapage autour du rond-point devant l'école Jean Moulin.

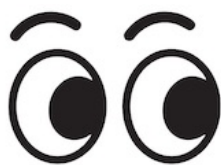
Déjà en 2019 nous attendions des actes de la part de nos élus.

Il était question de revoir l'aménagement routier.

Nous attendons toujours.

Traffic-intrusions-vols-dégradations à répétition dans le secteur Gascogne-Aquitaine.

Rébus



[Solution sera mise ultérieurement sur le [site de l'association](#) à côté de la gazette]



Association
des Habitants
des Granges

26, allée des Vosges — 38130

Contacts avec l'association



À la salle de l'association
26, Allée des Vosges
(entre pharmacie et tabac-presse)
Cette salle, confiée par la Mairie, est
partagée avec d'autres : parents
d'élèves, prévention municipale, etc.



Aux permanences
Lors des activités au local
(ateliers couture, atelier mosaïque,
Scrabble...).



Déposez vos remarques et surtout
vos propositions dans la
boîte aux lettres
devant le local.



Appelez le
04 76 40 06 74
Vous pouvez laisser un message sur le
répondeur, nous vous recontacterons.



Envoyez un mail à la messagerie
ahg38com@gmail.com



La gazette donne des informations.
Vous pouvez donner votre avis, c'est
important pour nous de savoir
comment vous l'appréciez. Faites vos
suggestions de sujets, d'info., etc.



Le site vous propose d'autres
informations. Il a été réactualisé
pour mieux vous guider.

<http://www.ahg38.fr>
(Abonnez-vous aux actualités)

Références utiles

Toutes urgences : 112
SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18



SOS gardes pharmacies : 3915

Services locaux

Médiateurs : 06 32 25 87 94
Police : 17
Police municipale : 04 76 40 16 40
Numéro vert 24/24 : 0 800 16 70 41
Agence du quotidien : 04 76 20 64 97
Éducateur (S.Jacolin) : 04 76 20 99 72
Principal du collège : 04 76 23 10 72
Caddies Carrefour SMS04 47 63 68 85
Cohésion
Police-Population : 06 10 66 75 10

Déchetterie d'Échirolles

56, Avenue de la République, Échirolles
Du lundi au samedi : 9h à 12h - 14h à 17h30
Locallife Échirolles : 04 76 20 99 72
Numéro vert Métro : 0 800 50 00 27

Métropole

Voirie : 0 800 80 58 07
Eau potable : 0 800 50 00 48
Eaux usées : 0 800 50 00 48
Déchèterie : 0 800 50 00 27
Autres questions : 04 76 59 59 59
Astreintes Week-End : 04 76 98 24 27

ou bien sur le site
Grenoble Alpes Métropole
Rubrique : **Contactez-nous**